

- Conditions Générales de Vente (en cours de rédaction) -

Article 1. Acceptation des conditions - Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la commande, des conditions générales de vente énoncées dans ce document et déclare expressément les accepter sans réserve. Ideoprim fournit ses prestations uniquement sur la base des conditions générales et du devis signé avec 30% de versement à la commande.

Article 2. Signature de l'auteur - Sauf avis contraire spécifié par écrit, sur le devis, tout client autorise la société Ideoprim à présenter gracieusement les photos, les réalisations effectuées, à titre de référence. Elle ne pourra donner lieu à aucune contrepartie, ni poursuite judiciaire.

Article 3. Détail des prestations -

3.1 - Conception : La conception des documents comprend l'étude du projet (création et/ou exécution et/ou impression ...). Le client remet le texte et les images.

3.2 – Remise des éléments : le client assure qu'il dispose des droits nécessaires pour la publication des textes et documents fournis à Ideoprim. Ideoprim se dégage de toute responsabilité concernant le respect des droits d'auteurs et autres problèmes légaux concernant les textes, images et éléments fournis par le client.

D'autre part, si le client en fait la demande, Ideoprim pourra faire mettre à disposition ses propres photos, libres de droit, prises uniquement par Ideoprim. Toute photo utilisée sera signée explicitement du nom de l'auteur, le prix sera fixé en fonction de l'utilisation faite et du format d'application. Aucune utilisation, même partielle, des photos ne sera acceptée sans l'accord de l'auteur.

3.3 – Etapes de conception : Il sera spécifié sur le devis le nombre de projets à présenter et le nombre de corrections incluses, toute correction supplémentaire sera facturée 10% en sus. La société Ideoprim ne commencera les prestations qu'à réception du devis signé, il sera alors fait trois propositions et trois corrections sur le projet choisi. La société Ideoprim se réserve la possibilité de rectifier le devis en cas de corrections supplémentaires.

3.4 - Publication : Le client est libre de confier l'impression des documents à Ideoprim qui soustraira et s'engage à négocier les tarifs au plus bas pour son client. Le devis sera donc majoré des frais supplémentaires dû au suivi de fabrication, coûts de fabrication et envoi des éléments.

3.5 - Suivi : Un ajout de contenu ou une modification de la part du client sera soumise au préalable à une demande de devis.

3.6 - Archives: Les documents informatiques réalisés sont possession du client et seront transmis lors du paiement du solde de la facture, à la demande du client. Ideoprim se garde néanmoins le droit de conserver des archives de tout fichier informatique de son client. En cas de perte des archives, de la part du client ou d' Ideoprim, Ideoprim décline toute responsabilité.

Article 4. Confidentialité - Ideoprim s'engage à maintenir confidentielles les informations relatives à ses clients et ne les transmettre à des tiers qu'avec leur accord.

Article 5. Obligations et responsabilité du client

5.1 - Le client reconnaît avoir reçu de Ideoprim toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause. Ainsi, les choix effectués par le client lors de la commande ainsi qu'éventuellement par la suite, demeurent sous son entière responsabilité. Le client s'engage à fournir à Ideoprim tous les documents, renseignements et informations afin de lui permettre de réaliser le site conformément aux besoins et souhaits du client.

5.2 – Le client est civilement et pénalement responsable du contenu de ses documents (print ou Internet), des informations transmises, diffusées et/ou collectées, de leur exploitation, des liens hypertextes, des revendications de tiers et actions pénales qu'elles suscitent, notamment en matière de propriété intellectuelle, de droits de la personnalité et de protection des mineurs. Le client s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur dont notamment les règles ayant trait au fonctionnement des services en ligne, au commerce électronique, aux droits d'auteur, aux bonnes moeurs et à l'ordre public ainsi que les principes universels d'usage de l'Internet, communément appelés "Netiquette". Le client garantit Ideoprim contre toute action en revendication de tiers liée au contenu des informations transmises.

Article 6. Commande

6.1 - La commande est effectuée par l'intermédiaire du devis rédigé par Ideoprim, il fait alors office de bon de commande. La commande devient effective dès lors que Ideoprim a reçu le devis daté, signé par le client, portant la mention « bon pour accord pour la somme de ...» et accompagné du montant de l'acompte prévu.

6.2 – Le devis est un élément contractuel indissociable des présentes conditions générales de vente.

6.3 - Ideoprim se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel existerait un litige antérieur

6.4 - Les suppléments éventuellement commandés à une période ultérieure doivent faire l'objet d'un nouveau devis.

Article 7. Prix et facturation

7.1 - Compte tenu, du régime fiscal d' Ideoprim et conformément à l'article 293 B du C.G.I., la TVA n'est pas applicable. Ces

7.2 - Le client est et reste entièrement responsable du paiement de l'ensemble des sommes facturées au titre du contrat passé avec Ideoprim y compris dans le cas où un tiers payeur intervient au nom et pour le compte du client, lequel devra dans tous les cas être préalablement agréé expressément par Ideoprim.

Article 8. Règlement - Lors de l'acceptation des services, le client complètera et signera le devis, faisant office de bon de commande, émanant de Ideoprim. Les modalités de paiement, par chèque, seront les suivantes :

- A la signature du bon de commande (devis) : 30% du prix spécifié sur le devis.

- A la mise des éléments : le solde de la facture.

Article 9. Réclamations - Pour être valable, toute réclamation doit être adressée par écrit à Ideoprim dans les huit jours qui suivent la réception de la facture. Si aucune réclamation n'est enregistrée passé ce délai, le travail et la livraison sont considérés comme étant entièrement acceptés par le client. Tout problème invoqué par le client concernant un ajout ou une partie du travail réalisé ne l'autorise pas à suspendre le paiement du travail achevé.

Article 10. Délais de livraison - Les délais de livraison sont fixés en accord avec le client selon le contrat, sous réserve que ce dernier fournisse les informations et éléments nécessaires dans les temps fixés par le cahier des charges. Ideoprim ne sera pas tenu responsable en cas de retard de livraison en cas de retard

Article 11. Responsabilité de Ideoprim - Ideoprim s'engage à mettre tous ses moyens en oeuvre pour délivrer dans des conditions optimales ses services au client. La responsabilité de Ideoprim envers le client ne pourrait être engagée que pour des faits établis qui lui seraient exclusivement imputables.

Article 12. Respect des droits d'auteur et traitement des images - Le client s'engage à fournir uniquement des images ou du texte dont l'autorisation de reproduction lui a été accordée par les détenteurs de ces droits. Les images ou les textes dont le client est l'auteur ne pourront pas être protégés contre la reproduction par des tiers à cause des techniques informatiques. Le client autorise Ideoprim à effectuer des traitements informatiques pour optimiser les images fournies, sans toutefois en modifier la teneur ou le sens sans son autorisation.

Article 13. Confidentialité - Chacune des parties devra considérer comme confidentiel, pendant la durée du contrat jusqu'à la remise des éléments, les informations, documents, systèmes, savoir-faire, formules ou données quelconques en provenance de l'autre partie dont il pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du contrat, et ne devra les divulguer à quelques tiers que ce soit, ni les utiliser en dehors des besoins du contrat. autorisation expresse et préalable de l'éditeur.

